

**DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION**

**2023**

**Commune  
de  
BETSCHDORF**

**1 rue des Francs  
67660 BETSCHDORF**

**Dossier suivi par :**

**Monsieur Adrien WEISS – Maire de la Commune  
Monsieur Marc EGIZII – Adjoint au Maire  
Madame Sylvie JUNDT – Comptable**

**Tél.: 03.88.54.48.00  
E-mail: [mairie.finances@betschdorf.com](mailto:mairie.finances@betschdorf.com)**

# DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2023

**A retourner en Mairie avant le 10 février 2023 - Merci de respecter ce délai.**

Association : .....

## Subvention de fonctionnement

**A noter que toutes les associations déclarées et détenant un numéro SIRET toucheront une subvention de fonctionnement de 150€ augmentée de 9.50€ par jeunes licenciés inscrits sous condition qu'elles rendent ce dossier de subvention rempli.**

**Tout dossier non remis n'entraînera aucun versement de subvention.**

### INFORMATIONS PRATIQUES

Le dossier comporte la présentation de votre association, une présentation financière et comptable de l'association.

#### Pièces à joindre OBLIGATOIREMENT à votre dossier

- ✓ **Vos statuts déposés en Préfecture**, pour une première demande ou s'ils ont été modifiés avant le dépôt de cette demande,
- ✓ **Le compte-rendu financier** du programme d'action annuel
- ✓ **Le rapport d'activités** de votre association, approuvé par votre dernière Assemblée Générale,

\* **Important** : La loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission d'un compte-rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.

### ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné .....(Nom et Prénom)

Représentant(e) légal(e) de l'association .....

- Certifie exactes les informations du présent dossier et la mention de l'ensemble des demandes de subventions demandées à d'autres financeurs,
- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée sur le compte bancaire ou postal (**joindre obligatoirement un R.I.B. et le numéro SIRET**).

**PRESENTATION DE VOTRE ASSOCIATION**

**1 – IDENTIFICATION**

Identification de votre Association

- Nom de votre association : .....
- Sigle de votre association : .....
- Numéro SIRET de l'association (**OBLIGATOIRE**) : .....
- Adresse de son siège social : .....

.....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Adresse des correspondances, si différente : .....

.....

Identification du responsable de l'Association

- Le Président

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : ..... E-mail : .....

- Personne chargée du dossier (subvention) au sein de l'Association

Nom : ..... Prénom : .....


Fonction : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : ..... E-mail: .....

**2 – OBJET ET COMPOSITION DE VOTRE ASSOCIATION**

 Objet de l'Association


.....

.....

.....

.....

.....

 Composition du bureau et du Conseil d'Administration

Bureau	Nom Prénom	Adresse	Téléphone	E-mail
Président				
Secrétaire				
Trésorier				

Conseil d'Administration

- \*
- \*
- \*

**3 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT DE VOTRE ASSOCIATION**

Description du projet associatif et des activités habituelles de l'association

.....

.....

.....

.....

Actions et manifestations réalisées sur l'année dernière

.....  
.....  
.....  
.....

Actions et manifestations prévues sur l'année en cours

.....  
.....  
.....  
.....

Avez-vous des projets inter associatifs et lesquels ?

.....  
.....  
.....  
.....

Moyens humains de l'association

Indiquer le nombre de personnes participant à l'activité de votre association tant de manière bénévole que rémunérée. S'agissant des personnes salariées, indiquer le nombre de CDI et de CDD :

- Bénévoles : .....
- Nombre de salariés : .....

Salariés en CDI : .....

Salariés en CDD : .....

Montant total annuel des rémunérations versées (hors charges employeur) : ..... €

Autres informations pertinentes concernant les moyens humains que vous souhaitez indiquer :

.....  
.....  
.....

Nombre de membres faisant partie de l'association

Nombre de membres cotisants actifs : .....

Dont .....Résidant à Betschdorf et ..... Hors Betschdorf.

Nombre de membres de :

- Moins de 12 ans : ..... Dont ..... de Betschdorf et ..... hors Betschdorf
- 13-18 ans : ..... Dont ..... de Betschdorf et .....hors Betschdorf
- + de 18 ans : ..... Dont ..... de Betschdorf et ..... hors Betschdorf

Autres informations que vous souhaitez indiquer :

.....  
.....

Cotisation et licence :

- Montant de la cotisation annuelle :

Adulte Betschdorf : ..... €                      Enfant Betschdorf : ..... €

Adulte Hors Betschdorf : ..... €                      Enfant Hors Betschdorf : ..... €

- Cotisation reversée à la fédération : Montant de la licence : ..... €

Nombre de licenciés (fédération) de Betschdorf :

.....

Nombre de licenciés (fédération) hors Betschdorf :

.....

Locaux utilisés par l'association :

Quels types de locaux ou équipements municipaux sont utilisés par votre association ?

Salles

Durée hebdomadaire d'utilisation

Terrains sportifs

Locaux sportifs

Matériel acheté et mis à disposition par la Commune .....

## PRESENTATION FINANCIERE DE VOTRE ASSOCIATION

### Les Subventions

Les Associations sont soumises au régime juridique du droit local et sont régies par les articles 201 à 79 du Code civil local. Le versement de subventions communales obéit à des règles de droit public.

La subvention peut être financière et/ou en nature (prêt de locaux, de matériel...) et financer une action ou une œuvre d'intérêt général et local concernant la commune ou ses habitants. Un contrôle de l'utilisation de l'argent public est possible (article L.1611.4 du code général des collectivités territoriales). L'association peut être amenée à fournir un certain nombre de documents, notamment comptables, pour justifier du bon emploi des subventions. Au-dessus d'un certain montant, la Chambre Régionale des Comptes peut contrôler l'association. Toute subvention fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal.

**Une subvention n'est pas un droit mais une possibilité ; elle a un caractère annuel, non automatiquement reconductible.**

### 1 – COMPTE DE RÉSULTAT DE LA SAISON PRÉCÉDENTE

Vous voudrez bien nous fournir l'état des dépenses et recettes de l'association de la saison précédente sous la forme que vous jugerez utile.

### 2 – BILAN FINANCIER DE L'ASSOCIATION

- Avoir de l'association à la fin de votre exercice (réserves)
- Caisse : ..... €
- Comptes bancaires : ..... €
- Placements : ..... €
  
- TOTAL : ..... €

### 3 – BUDGET PREVISIONNEL

A nous présenter sous la forme que vous jugerez utile.

Fait à

le,

Signature